

Image not found or type unknown



# validité d'autorisation pour abattage d'un arbre

Par **lecannn**, le **29/05/2013** à **19:58**

Bonjour

Nous avons acquis un terrain sur lequel l'ancien propriétaire avait obtenu de la mairie une autorisation d'abattage d'un gros arbre en 2012 .

Nous désirons procéder à l'abattage, devons nous faire une nouvelle demande ou pas .

Merci de votre aide